



Commune de
Gibloux

Séance du Conseil général du 10 octobre 2018 **Message du Bureau du Conseil Général**

Proposition de M. Julien Gremaud, pour une majorité du cercle de Farvagny, concernant la possibilité de développement d'une politique communale en matière de parkings communaux (29 mai 2018)

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Lors de la séance du Conseil général du 29 mai 2018, une majorité du cercle de Farvagny a demandé que le Conseil Communal évalue la possibilité de développement d'une politique communale en matière de parkings communaux.

Vous trouverez en annexe le texte de la proposition.

Le Bureau du Conseil général préavise cette proposition de recevable.

Nous vous présentons, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL

La secrétaire


Nadia Galley



Le président


Frédéric Oberson

Texte de la proposition :

Proposition d'une majorité du cercle de Farvagny à la suite de demandes de citoyens.

« Dans son rapport de gestion 2017 (p. 30), le Conseil communal mentionne une problématique toujours plus grandissante pour les Communes campagnardes. En effet, et malgré une certaine augmentation de l'offre des transports publics, le moyen privilégié reste encore le véhicule personnel.

Il est évident qu'une augmentation des véhicules sur les routes fribourgeoises a été ressentie ces dernières années. Face à ce problème, les autorités cantonales ont émis le souhait de réduire le parc automobile fribourgeois. J'en veux pour preuve la pratique de l'Etat de Fribourg qui refuse de plus en plus les nouvelles constructions prévoyant plus d'une place de parc par appartement (norme VSS).

Cette volonté politique, dans la mesure où elle pourrait être applicable dans des centres régionaux comme le sont Fribourg ou Bulle, ne peut trouver application dans nos campagnes. La réalité est que la plupart des ménages dans nos villages disposent de deux véhicules.

Ce problème ne cessera d'évoluer et il est nécessaire que la Commune prenne dès aujourd'hui les devants afin de ne pas se retrouver devant une situation intenable, si tant est qu'elle ne l'est pas déjà aujourd'hui.

Face à cette problématique, de nombreuses places communales sont aujourd'hui véritablement assaillies par les véhicules privés. Par exemple, le parking du complexe communal et sportif de Pra-Novy à Farvagny est souvent déjà très (trop) rempli, avant même que les premiers joueurs / visiteurs n'y arrivent. Ces places sont en effet utilisées par une partie du voisinage, par des véhicules sans plaque ou encore des camionnettes d'entreprise. Lors de grandes manifestations, ou lorsque plusieurs matchs et / ou activités ont lieu en même temps, il n'est pas rare de voir des véhicules se parquer dans le champ devant le bâtiment des pompiers, éventuellement devant le bâtiment des pompiers ou sur la route menant à la déchetterie.

Je souhaite, avec l'assentiment de la majorité du groupe de Farvagny, déposer une proposition au sens des articles 47 et suivants de notre règlement qui est la suivante :

" Le Conseil communal évalue la possibilité de développer une politique en matière de parkings communaux, soit en mettant à ban différentes places communales stratégiques (p. ex. proches d'un centre sportif, devant une école ou une administration) soit en créant des "vignettes", ou une autre solution, dans le but que les visiteurs, les membres de sociétés ainsi que les employés disposent de suffisamment de places pour s'y parquer. Au besoin, le Conseil communal, respectivement le Conseil général si cela entre dans le cadre de ses compétences, édicte un règlement en ce sens." »